

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Masevaux, le 5 mars 2020

### **La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach et SFR FTTH signent un accord pour le déploiement de la fibre optique**

- **La convention prévoit le déploiement de 7 480 prises en fibre optique dans les 15 communes de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach**
- **Entièrement financés par SFR FTTH sur ses fonds propres, les travaux débuteront courant 2020 et seront achevés fin 2022.**

Ce jour, **Laurent LERCH**, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, et **Hervé Depierre**, Délégué régional Grand Est de Altice-SFR ont signé une convention pour le déploiement en fibre optique FTTH (Fiber to the Home, c'est-à-dire Fibre jusqu'à l'abonné) de **7 480 prises sur les 15 communes de la communauté de communes** : Burnhaupt-Le-Bas, Burnhaupt-Le-Haut, Dolleren, Guewenheim, Lauw, Le Haut-Soultzbach, Kirchberg, Masevaux-Niederbruck, Oberbruck, Rimbach-Pres-Masevaux, Sentheim, Sewen, Sickert, Soppe-Le-Bas et Wegscheid.

Cette convention répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès à la fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants. Partenaire historique de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, Altice-SFR renforce ses investissements sur ce territoire et franchit une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit.

En terme de calendrier, les travaux débuteront courant 2020 et seront achevés fin 2022. Ils seront sans conséquences sur le réseau fibre optique existant, puisqu'il s'agira d'un réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans ces 15 communes.

SFR FTTH finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de ces communes.

#### ***A propos de Altice France – [alticefrance.com](http://alticefrance.com)***

*Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.*

*A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté d'un réseau en Fibre optique (FTTH / FTTB) de 15,2 millions de prises éligibles, SFR couvre également 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.*

*Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 16 chaînes de télévision, 2 radios, des titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.*

*Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.*

*En 2018, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros.*

*Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)*

**A propos de SFR FTTH** –<http://alticefrance.com/expertises#sfr-ftth>

*SFR FTTH est une filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications pour les collectivités territoriales.*

*À ce titre, SFR FTTH va déployer, commercialiser et assurer la maintenance de plus de 5 millions de prises FTTH dans les prochaines années.*

*Elle intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zone RIP dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.*

**Contact presse** : Stéphanie Claudel – [stephanie.claudel@sfr.com](mailto:stephanie.claudel@sfr.com) – 06 26 49 33 05 - Twitter: @Sclaudel57